

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE

Numéro SIRET : **20004079800015**

POSTE COMPTABLE : **CDF DE BOZEL**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE

ANNEE 2016

Code INSEE 73015	COM COM VAL VANOISE TARENTEISE BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 544
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 131,34	0,00
2	Produit des impositions directes/population	445,12	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 385,88	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	136,51	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	3,88	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,11%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87,23	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9,85%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.
(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.21	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.24	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.25	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.26	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.28	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.29	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.30	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.31	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.33	A4 - Etat des provisions	X	
p.34	A5 - Etalement des provisions	X	
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.37	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.38	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.39	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.40	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.41	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.44	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.45	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.46	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.47	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.48	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.49	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.50	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.51	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.52	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.53	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.54	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.55	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.56	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.57	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.58	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.59	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.60	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.63	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.64	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.65	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.66	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.67	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.68	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.69	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.70	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.71	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.72	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 11 454 561,85	G 13 308 490,60
	Section d'investissement	B 2 124 471,84	H 1 466 110,77
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 512 012,01 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 461 481,19 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		14 040 514,88 = A+B+C+D	16 286 613,38 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 28 321,78	L 67 591,69
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	28 321,78 = E+F	67 591,69 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	11 454 561,85 = A+C+E	14 820 502,61 = G+I+K
	Section d'investissement	2 614 274,81 = B+D+F	1 533 702,46 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	14 068 836,66 = A+B+C+D+E+F	16 354 205,07 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 28 321,78	L 67 591,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	67 591,69
20	Immobilisations incorporelles	13 884,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 437,78	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 237 530,00	2 896 168,21	340 198,40	0,00	1 163,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 133 545,00	4 040 098,54	74 809,33	0,00	18 637,13
014	Atténuations de produits	1 810 000,00	1 733 009,00	0,00	0,00	76 991,00
65	Autres charges de gestion courante	1 746 383,00	1 478 504,40	33 354,00	0,00	234 524,60
Total des dépenses de gestion courante		10 927 458,00	10 147 780,15	448 361,73	0,00	331 316,12
66	Charges financières	216 255,00	88 020,77	109 739,14	0,00	18 495,09
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	3 589,43	0,00	0,00	6 410,57
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	741 210,63				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 894 923,63	10 239 390,35	558 100,87	0,00	1 097 432,41
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 479 878,38				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	775 824,00	657 070,63			118 753,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 255 702,38	657 070,63			1 598 631,75
TOTAL		14 150 626,01	10 896 460,98	558 100,87	0,00	2 696 064,16
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	60 000,00	68 416,23	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	652 500,00	875 715,42	121 516,70	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 749 064,00	10 873 908,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 124 050,00	1 202 699,53	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	52 685,17	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		12 635 614,00	13 073 424,35	121 516,70	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	31 859,55	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 638 614,00	13 105 283,90	121 516,70	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	82 500,00	81 690,00			810,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		82 500,00	81 690,00			810,00
TOTAL		12 721 114,00	13 186 973,90	121 516,70	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		(3) 1 512 012,01				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	142 000,00	41 458,24	13 884,00	86 657,76
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 732 600,65	1 261 290,63	14 437,78	456 872,24
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 024 600,65	1 302 748,87	28 321,78	693 530,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	114,97	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	739 918,00	739 918,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		739 918,00	740 032,97	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 764 518,65	2 042 781,84	28 321,78	693 415,03
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	82 500,00	81 690,00		810,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		82 500,00	81 690,00		810,00
TOTAL		2 847 018,65	2 124 471,84	28 321,78	694 225,03
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		461 481,19			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	266 116,15	104 251,03	67 591,69	94 273,43
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	704 181,31	704 181,31	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	607,80	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		970 297,46	809 040,14	67 591,69	93 665,63
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		970 297,46	809 040,14	67 591,69	93 665,63
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 479 878,38			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	775 824,00	657 070,63		118 753,37
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 255 702,38	657 070,63		1 598 631,75
TOTAL		3 225 999,84	1 466 110,77	67 591,69	1 692 297,38
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0,00			

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 236 366,61		3 236 366,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 114 907,87		4 114 907,87
014	Atténuations de produits	1 733 009,00		1 733 009,00
65	Autres charges de gestion courante	1 511 858,40		1 511 858,40
66	Charges financières	197 759,91	0,00	197 759,91
67	Charges exceptionnelles	3 589,43	950,00	4 539,43
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	656 120,63	656 120,63
Dépenses de fonctionnement - Total		10 797 491,22	657 070,63	11 454 561,85
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 690,00	81 690,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	739 918,00	0,00	739 918,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	41 458,24	0,00	41 458,24
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 261 405,60	0,00	1 261 405,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 042 781,84	81 690,00	2 124 471,84
Pour information				461 481,19
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				461 481,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	68 416,23		68 416,23
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	997 232,12		997 232,12
73	Impôts et taxes	10 873 908,00		10 873 908,00
74	Dotations, subventions et participations	1 202 699,53		1 202 699,53
75	Autres produits de gestion courante	52 685,17		52 685,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	31 859,55	81 690,00	113 549,55
Recettes de fonctionnement - Total		13 226 800,60	81 690,00	13 308 490,60
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				1 512 012,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	104 251,03	0,00	104 251,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	704 181,31		704 181,31
13	Subventions d'investissement	0,00	350,00	350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	607,80	0,00	607,80
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		600,00	600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		656 120,63	656 120,63
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		809 040,14	657 070,63	1 466 110,77
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 237 530,00	2 896 168,21	340 198,40	0,00	1 163,39
6011	Matières premières et fournitures autres que terrain:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6023	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	12 400,00	9 609,25	0,00	0,00	2 790,75
60612	Énergie - Électricité	27 750,00	38 360,35	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	4 800,00	4 761,78	0,00	0,00	38,22
60622	Carburants	114 770,00	88 596,64	0,00	0,00	26 173,36
60623	Alimentation	36 005,00	46 950,72	186,54	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	900,00	578,01	0,00	0,00	321,99
60631	Fournitures d'entretien	36 010,00	24 908,17	648,20	0,00	10 453,63
60632	Fournitures de petit équipement	79 300,00	97 155,49	5 335,42	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	11 955,00	37 126,54	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	24 270,00	16 216,82	342,67	0,00	7 710,51
611	Contrats de prestations de services	112 832,00	104 185,50	2 122,00	0,00	6 524,50
6132	Locations immobilières	40 208,00	41 176,76	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	76 800,00	58 118,79	3 264,80	0,00	15 416,41
614	Charges locatives et de copropriété	14 200,00	20 326,56	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	220 750,00	162 765,18	2 916,00	0,00	55 068,82
61522	Bâtiments	47 007,00	0,00	0,00	0,00	47 007,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	8 696,18	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	6 372,64	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	23 000,00	1 900,37	0,00	0,00	21 099,63
61551	Matériel roulant	187 455,00	198 037,35	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	74 700,00	57 121,74	0,00	0,00	17 578,26
6156	Maintenance	25 325,00	33 105,39	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	18 290,00	19 030,22	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 874,00	3 158,33	397,20	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 900,00	21 167,17	0,00	0,00	2 732,83
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	38 627,00	25 130,81	0,00	0,00	13 496,19
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 290,00	6 232,81	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	98 051,00	87 241,68	2 160,00	0,00	8 649,32
6228	Divers	7 500,00	6 342,64	0,00	0,00	1 157,36
6231	Annonces et insertions	30 163,00	15 565,42	0,00	0,00	14 597,58
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	640,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	11 300,00	11 097,46	0,00	0,00	202,54
6247	Transports collectifs	64 710,00	57 397,25	5 045,50	0,00	2 267,25
6248	Divers	1 232 300,00	1 127 831,88	237 101,33	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	821,31	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	15 550,00	15 937,68	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 315,00	7 286,89	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6262	Frais de télécommunications	24 075,00	30 804,32	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	125,00	436,86	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
62875	Aux communes membres du GFP	479 710,00	390 728,30	80 678,74	0,00	8 302,96
62878	A d'autres organismes	0,00	343,19	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 193,00	7 190,00	0,00	0,00	3 003,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	408,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 955,76	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 133 545,00	4 040 098,54	74 809,33	0,00	18 637,13
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	546 435,00	426 485,01	52 309,33	0,00	67 640,66
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	7 451,58	22 500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 683,00	10 063,36	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	43 992,00	43 739,82	0,00	0,00	252,18
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 975,00	6 183,88	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 681 979,00	1 640 377,63	0,00	0,00	41 601,37
6413	Personnel non titulaire	700 090,00	815 783,88	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	94 743,00	7 884,39	0,00	0,00	86 858,61
6417	Rémunérations des apprentis	2 000,00	3 578,64	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	360 000,00	439 374,80	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	435 013,00	423 955,78	0,00	0,00	11 057,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	44 910,00	51 844,49	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	108 735,00	79 618,28	0,00	0,00	29 116,72
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	200,00	179,68	0,00	0,00	20,32
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	42 240,00	33 658,04	0,00	0,00	8 581,96
64731	Versées directement	2 500,00	4 277,79	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 050,00	619,49	0,00	0,00	430,51
6478	Autres charges sociales diverses	30 000,00	29 646,00	0,00	0,00	354,00
6488	Autres charges	16 000,00	15 376,00	0,00	0,00	624,00
014	Atténuations de produits	1 810 000,00	1 733 009,00	0,00	0,00	76 991,00
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances	0,00	156 009,00	0,00	0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales	1 810 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	233 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 746 383,00	1 478 504,40	33 354,00	0,00	234 524,60
6531	Indemnités	56 567,00	56 621,28	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	2 567,00	2 621,96	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	13 653,00	13 671,10	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	480,67	0,00	0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charge	0,00	69,32	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	40 801,00	65 090,46	0,00	0,00	0,00
657351	GFP de rattachement	0,00	16 740,72	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
657358	Autres groupements	1 486 765,00	1 235 426,93	0,00	0,00	251 338,07
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	146 030,00	87 781,96	33 354,00	0,00	24 894,04
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		10 927 458,00	10 147 780,15	448 361,73	0,00	331 316,12
66	Charges financières (b)	216 255,00	88 020,77	109 739,14	0,00	18 495,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	197 856,00	198 055,32	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non éch.	0,00	-128 433,07	109 739,14	0,00	18 693,93
661131	Aux communes membres du GFP	18 399,00	18 398,52	0,00	0,00	0,48
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	3 589,43	0,00	0,00	6 410,57
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 000,00	3 089,43	0,00	0,00	5 910,57
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	741 210,63				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 894 923,63	10 239 390,35	558 100,87	0,00	1 097 432,41
023	Virement à la section d'investissement	1 479 878,38	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(775 824,00	657 070,63			118 753,37
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	350,00	350,00			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées €	0,00	600,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	775 474,00	656 120,63			119 353,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 255 702,38	657 070,63			1 598 631,75
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 255 702,38	657 070,63			1 598 631,75
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 150 626,01	10 896 460,98	558 100,87	0,00	2 696 064,16
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	109 739,14
Montant de l'exercice 2015	128 433,07
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-18 693,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	60 000,00	68 416,23	0,00	0,00	0,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres servi	0,00	5,29	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	60 000,00	52 015,94	0,00	0,00	7 984,06
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	16 395,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	652 500,00	875 715,42	121 516,70	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	241,17	0,00	0,00	0,00
70631	A caractère sportif	0,00	572,78	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	136 000,00	134 385,75	0,00	0,00	1 614,25
7066	Redevances et droits des services à caractère social	281 000,00	256 655,80	27 362,38	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'e	0,00	59 199,61	0,00	0,00	0,00
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	7 848,23	0,00	0,00	0,00
70848	aux autres organismes	0,00	50 723,07	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	10 500,00	9 342,73	3 783,65	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et v	225 000,00	356 746,28	90 370,67	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 749 064,00	10 873 908,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 255 224,00	4 248 179,00	0,00	0,00	7 045,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	44 085,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6 493 840,00	6 581 644,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 124 050,00	1 202 699,53	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	37 500,00	37 040,00	0,00	0,00	460,00
74718	Autres	11 050,00	3 281,55	0,00	0,00	7 768,45
7473	Départements	0,00	25 935,00	0,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	2 411,00	0,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	69 250,00	29 340,33	0,00	0,00	39 909,67
74758	Autres groupements	0,00	2 296,47	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 006 250,00	1 102 395,18	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	52 685,17	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	52 685,17	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		12 635 614,00	13 073 424,35	121 516,70	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	31 859,55	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	23,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	31 236,55	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 638 614,00	13 105 283,90	121 516,70	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	82 500,00	81 690,00			810,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transféré	82 500,00	81 690,00			810,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		82 500,00	81 690,00			810,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 721 114,00	13 186 973,90	121 516,70	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		1 512 012,01				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(4) Dont 776

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE		CA	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	142 000,00	41 458,24	13 884,00	86 657,76
2031	Frais d'études	142 000,00	39 981,24	13 884,00	88 134,76
2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 477,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 732 600,65	1 261 290,63	14 437,78	456 872,24
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	3 456,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	474 399,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	25 000,00	4 632,00	0,00	20 368,00
21318	Autres bâtiments publics	55 696,48	64 392,11	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	95 600,00	41 700,00	0,00	53 900,00
2152	Installations de voirie	0,00	32 569,26	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	36 500,00	57 628,98	0,00	0,00
21715	Terrains bâtis	520 000,00	0,00	0,00	520 000,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21784	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	18 181,29	18 181,29	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	286 124,00	88 714,54	0,00	197 409,46
2182	Matériel de transport	463 629,53	259 439,69	0,00	204 189,84
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	55 929,00	17 252,34	0,00	38 676,66
2184	Mobilier	18 705,97	5 374,77	0,00	13 331,20
2185	Cheptel	133 134,38	0,00	0,00	133 134,38
2188	Autres immobilisations corporelles	24 100,00	193 550,65	14 437,78	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 024 600,65	1 302 748,87	28 321,78	693 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées	739 918,00	739 918,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	688 835,00	687 982,50	0,00	852,50
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	852,58	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	51 083,00	51 082,92	0,00	0,08
Total des dépenses financières		739 918,00	739 918,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 764 518,65	2 042 666,87	28 321,78	693 530,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	82 500,00	81 690,00		810,00
	Charges transférées (8)	82 500,00	81 690,00		810,00
13912	Régions	12 000,00	11 869,00		131,00
13913	Départements	28 500,00	28 353,00		147,00
139148	Autres communes	35 500,00	35 445,00		55,00
139151	GFP de rattachement	200,00	0,00		200,00
139158	Autres groupements	1 900,00	1 776,00		124,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	4 400,00	4 247,00		153,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		82 500,00	81 690,00		810,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 847 018,65	2 124 356,87	28 321,78	694 340,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		461 481,19			

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE		CA	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DJ 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	970 297,46	808 432,34	67 591,69	94 273,43
10222	F.C.T.V.A.	266 116,15	104 251,03	67 591,69	94 273,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	704 181,31	704 181,31	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	607,80	0,00	0,00
Total des recettes financières		970 297,46	809 040,14	67 591,69	93 665,63
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		970 297,46	809 040,14	67 591,69	93 665,63
021	Virement de la section de fonctionnement	1 479 878,38			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	775 824,00	657 070,63		118 753,37
139151	GFP de rattachement	350,00	350,00		0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	600,00		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	12 770,00	6 483,02		6 286,98
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 240,00	4 240,00		0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	13 765,00	13 763,70		1,30
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 420,00	35 416,30		3,70
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 925,00	1 922,60		2,40
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 014,00	11 014,00		0,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	2 700,00	2 700,00		0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	890,00	886,00		4,00
28051	Concessions et droits similaires	2 160,00	2 160,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	53 875,00	53 864,99		10,01
281311	Hôtel de ville	9 215,00	8 732,19		482,81
281318	Autres bâtiments publics	85 350,00	85 825,11		0,00
28138	Autres constructions	70 765,00	70 760,30		4,70
28141	Bâtiments publics	565,00	561,60		3,40
28151	Réseaux de voirie	3 410,00	3 401,79		8,21
28152	Installations de voirie	17 735,00	17 725,38		9,62
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 935,00	10 925,51		9,49
281782	Matériel de transport	216 805,00	104 512,65		112 292,35
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	120 225,00	119 154,52		1 070,48
28182	Matériel de transport	73 205,00	73 190,49		14,51
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 200,00	17 338,41		0,00
28184	Mobilier	9 400,00	9 647,92		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 905,00	1 894,15		10,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 255 702,38	657 070,63		1 598 631,75
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 255 702,38	657 070,63		1 598 631,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 225 999,84	1 466 110,77	67 591,69	1 692 297,38
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0,00			

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA	2016
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COM COM VAL VANOISE TARENTOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTOISE	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rambt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 655 725,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 655 725,00									
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	800 000,00 F	F		3,9	3 957,57		T	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	851 000,00 F	F		3,92	3 920,75		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000,00 F	F		3,75	3 752,14		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000,00 F	F		3,53	3 536,22		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/05/2008	3 000 000,00 F	F		4,1164	3 848,27		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000,00 F	F		4,6	6 961,82		A	C	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	265 035,68 F	F		4,25	3 390,5		A	X	N	A-1
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 689,32 F	F		2,63	2 793,68		T	X	N	A-1
Total général					11 655 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer le mode d'amortissement : P : pour amortissement annuel constant ; A : annuel ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 142 921,70					709 440,82	210 721,79	0,00	109 739,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 142 921,70					709 440,82	210 721,79	0,00	109 739,14
	N	0,00		135 388,47	1,83	F	3 957,57	3 957,57	63 853,94	6 844,14	0,00	968,03
	N	0,00		418 267,00	6,08	F	3 920,75	3 920,75	51 082,92	18 398,52	0,00	16 396,07
	N	0,00		75 833,19	3,42	F	3 752,14	3 752,14	17 276,73	3 491,62	0,00	1 690,45
	N	0,00		1 294 444,15	3,17	F	3 536,22	3 536,22	299 446,21	56 717,66	0,00	42 301,63
	N	0,00		1 696 681,83	11,75	F	3 848,27	3 848,27	150 000,00	74 095,20	0,00	22 640,20
	N	0,00		448 914,33	6,08	F	6 961,82	6 961,82	64 130,62	24 626,16	0,00	21 547,89
	N	0,00		120 669,87	2,17	F	3 390,5	3 390,5	0,00	0,00	0,00	4 055,67
	N	0,00		952 722,86	9,75	F	2 793,68	2 793,68	63 650,40	26 548,47	0,00	139,20
Total général		0,00		5 142 921,70					709 440,82	210 721,79	0,00	109 739,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cotit de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (tunnel) A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

	IV
	A2.4

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices en euros (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	8				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	5 142 921,70				
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

COM COM VAL VANOISE TARENTOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTOISE	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turren, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial		Contrat renégocié	Intérêts		Capital

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.8
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			03/03/2014
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès... provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		822 418,00	820 755,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		739 918,00	739 065,42
1641	Emprunts en euros	688 835,00	687 982,50
1687	Autres dettes	51 083,00	51 082,92
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		82 500,00	81 690,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	82 500,00	81 690,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	820 755,42	28 321,78	461 481,19	1 310 558,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 521 468,53	760 371,66
Ressources propres externes de l'année (a)		266 116,15	104 251,03
10222	Dotations, fonds divers et réserves	266 116,15	104 251,03
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		2 255 352,38	656 120,63
28031	Amortissement des immobilisations	12 770,00	6 483,02
28041411	Amortissement des immobilisations	4 240,00	4 240,00
28041412	Amortissement des immobilisations	13 765,00	13 763,70
28041481	Amortissement des immobilisations	35 420,00	35 416,30
28041482	Amortissement des immobilisations	1 925,00	1 922,60
28041582	Amortissement des immobilisations	11 014,00	11 014,00
280421	Amortissement des immobilisations	2 700,00	2 700,00
280422	Amortissement des immobilisations	890,00	886,00
28051	Amortissement des immobilisations	2 160,00	2 160,00
28128	Amortissement des immobilisations	53 875,00	53 864,99
281311	Amortissement des immobilisations	9 215,00	8 732,19
281318	Amortissement des immobilisations	85 350,00	85 825,11
28138	Amortissement des immobilisations	70 765,00	70 760,30
28141	Amortissement des immobilisations	565,00	561,60
28151	Amortissement des immobilisations	3 410,00	3 401,79
28152	Amortissement des immobilisations	17 735,00	17 725,38
28158	Amortissement des immobilisations	10 935,00	10 925,51
281782	Amortissement des immobilisations	216 805,00	104 512,65
28181	Amortissement des immobilisations	120 225,00	119 154,52
28182	Amortissement des immobilisations	73 205,00	73 190,49
28183	Amortissement des immobilisations	17 200,00	17 338,41
28184	Amortissement des immobilisations	9 400,00	9 647,92
28188	Amortissement des immobilisations	1 905,00	1 894,15
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 479 878,38	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	760 371,66	67 591,69	0,00	704 181,31	1 532 144,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 310 558,39
Ressources propres disponibles	1 532 144,66
Solde	V = IV - II (3) + 221 586,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice		Op. à annuler	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2016	MOLOKS CHAMPAGNY	5 124,00	0,00	10
11/01/2016	TRAVAUX CHAUFFERIE	1 942,52	0,00	10
11/01/2016	TRAVAUX CHAUFFERIE	4 753,96	0,00	10
18/01/2016	APPAREILS PHOTOS	3 451,69	0,00	5
25/01/2016	PC RESPONSABLE COLLECTE	443,00	0,00	1
25/01/2016	PC RESPONSABLE COLLECTE	443,00	0,00	1
25/01/2016	PC RESPONSABLE COLLECTE	443,00	0,00	1
02/02/2016	FOURS	159,80	0,00	1
10/02/2016	SAC DE PORTAGE VERRE	12 396,00	0,00	10
16/02/2016	ORDINATEUR PERISCO TAP	609,98	0,00	2
01/03/2016	RECONSTITUTION REGIE TELEPHONE ALSH ALLUES	129,00	0,00	1
09/03/2016	ELECTROMENAGER CHAMBRE	439,97	0,00	1
05/04/2016	MICRO ONDES + PANNEAUX SIGNALISATION	130,32	0,00	1
05/04/2016	MICRO ONDES	89,98	0,00	1
13/04/2016	POSE LIGNE TELEPHONIQUE	867,70	0,00	1
19/04/2016	ETUDE OPTIMISATION COLLECTE	6 570,00	0,00	2
09/05/2016	PORTE BUREAU DIRECTION	1 681,97	0,00	10
13/05/2016	AQUISITION PARCELLE V2015 ISDI ALLUES	3 456,00	0,00	
24/05/2016	MODIFICATION CHALET CARTONS	13 789,87	0,00	10
24/05/2016	MODIFICATION TOITS TOTEMS	6 289,44	0,00	10
31/05/2016	BERLINGO SERV TECH	16 225,38	0,00	4
02/06/2016	MISE AUX NORMES BARRIERES BOIS MOLOKS	3 594,96	0,00	20
02/06/2016	BUREAUX ANNEXE + FINANCE	366,00	0,00	1
02/06/2016	BUREAUX ANNEXE + FINANCE	390,00	0,00	1
02/06/2016	TAQUETS BLOCAGES	4 200,00	0,00	5
06/06/2016	CONTENEUR ENTERRE CARREFOUR DES GRAVELLES 1550	22 500,00	0,00	20
06/06/2016	CONTENEUR ENTERRE CARREFOUR RUE DE LA RODIERE 1650	22 500,00	0,00	20
16/06/2016	ANNEAUX LEVAGE COURCH 1650	756,00	0,00	10
16/06/2016	ANNEAUX LEVAGE COURCH 1650	1 008,00	0,00	10
20/06/2016	STORE	712,74	0,00	1
22/06/2016	GPS	409,00	0,00	1
01/07/2016	TIGES METALLIQUES SUPPORTS ARRET CORDES MOLOKS	1 163,82	0,00	5
01/07/2016	POSE CONTENEUR	12 133,20	0,00	20
04/07/2016	CONTENEURS ENTERRES	34 800,00	0,00	20
07/07/2016	PERCEUSE + VISSEUSE	858,18	0,00	10
08/07/2016	RADIATEURS	2 257,20	0,00	5
21/07/2016	ANNEAUX DE LEVAGE	17 180,00	0,00	10
26/07/2016	ETAGERES	116,86	0,00	1
28/07/2016	CHALET TYPE B	3 154,20	0,00	10
01/08/2016	TRAVAUX SECURISATION SENTIER CHAMPAGNY	4 632,00	0,00	20
10/08/2016	DISQUE DUR FINANCE RH	166,00	0,00	1
12/08/2016	ORDINATEUR INFORMATICIEN	855,00	0,00	2
12/08/2016	ORDINATEUR PORTABLE DST	148,50	0,00	2
12/08/2016	ORDINATEUR COORDINATEUR COLLECTE	531,76	0,00	2
12/08/2016	ORDINATEURS FINANCE	1 017,00	0,00	2

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/08/2016	ORDINATEUR PORTABLE DST	1 188,00	0,00	2
17/08/2016	ORDINATEUR PORTABLE DST	148,50	0,00	2
19/08/2016	IMPRIMANTE CHAMPAGNY	97,99	0,00	1
19/08/2016	IMPRIMANTE BOZEL	97,99	0,00	1
08/09/2016	VEHICULE COLLECTE	218 054,15	0,00	5
19/09/2016	ENROBE DECH CARREY ET QUAI DE TRANSFERT	20 793,30	0,00	20
20/09/2016	ORDINATEUR INFORMATICIEN	524,00	0,00	2
21/09/2016	ORIFLAMME ALSH	2 264,30	0,00	10
22/09/2016	ECRANS RH	409,00	0,00	1
29/09/2016	ASPIRATEUR	446,00	0,00	1
06/10/2016	PRESENTOIRS	250,92	0,00	1
10/10/2016	ORDINATEUR JURISTE	623,31	0,00	2
10/10/2016	IMPRIMANTES	810,00	0,00	2
11/10/2016	ASPIRATEUR + PETITS MATERIELS	94,90	0,00	1
11/10/2016	SYSTEME CONTRE PLANTE INVASIVE	1 045,72	0,00	10
18/10/2016	DRAP NOIR EVENEMENT	476,36	0,00	1
18/10/2016	MICRO ONDES	114,97	0,00	1
18/10/2016	CONTENEUR ENTERRE CARREFOUR DES GRAVELLES 1550	9 024,00	0,00	20
18/10/2016	CONTENEUR ENTERRE CARREFOUR RUE DE LA RODIERE 1650	9 024,00	0,00	20
18/10/2016	CONTENEURS ENTERRES	6 768,00	0,00	20
24/10/2016	EQUIPEMENT SAISON CULTUREL	1 345,62	0,00	5
25/10/2016	ONDULEUR	128,00	0,00	1
31/10/2016	VIVARO COMBI	25 160,16	0,00	5
14/11/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	2 937,52	0,00	10
14/11/2016	ASPIRATEUR	299,99	0,00	1
16/11/2016	LICENCE OFFICE	262,00	0,00	1
21/11/2016	ETUDE OPTIMISATION COLLECTE	7 410,00	0,00	2
21/11/2016	TERRASSE EMA MORIOND	1 020,00	0,00	20
28/11/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	3 046,56	0,00	10
28/11/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	6 244,20	0,00	10
28/11/2016	BABYPHONE	139,90	0,00	1
28/11/2016	CONTENERS SEMI ENTERRES LA TANIA	147 995,23	0,00	10
29/11/2016	PANNEAUX	621,00	0,00	5
29/11/2016	VIDEOPROJECTEUR	718,80	0,00	2
29/11/2016	BUREAU JURISTE	492,00	0,00	1
30/11/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	7 487,88	0,00	10
30/11/2016	MEUBLES	932,00	0,00	10
30/11/2016	REPARATION TOITURE	7 955,68	0,00	10
30/11/2016	FOUR	69,99	0,00	1
30/11/2016	MEUBLES	1 270,44	0,00	10
05/12/2016	LAVE LINGE + SECHE LINGE + ARMOIRE DE SECHAGE	8 995,20	0,00	10
07/12/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	1 014,00	0,00	10
08/12/2016	PC ALSH SAINT BON	1 036,72	0,00	2
08/12/2016	TABLETTES	2 950,00	0,00	2
09/12/2016	BANQUETTE BZ	398,00	0,00	1
13/12/2016	CONSOLE DE JEUX	690,93	0,00	2
13/12/2016	MEUBLES	1 211,95	0,00	10
13/12/2016	MATERIELS PEDAGOGIQUES	1 066,30	0,00	2
13/12/2016	GO PRO	564,05	0,00	2

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/12/2016	VIDEO PROJECTEUR	574,80	0,00	2
15/12/2016	ORDINATEUR ACCUEIL	689,00	0,00	2
15/12/2016	PONT DE LATTE POUR STRUCTURE	876,96	0,00	10
15/12/2016	PUBLISHER	175,00	0,00	1
15/12/2016	ORDINATEUR DIRECTRICE MC BOZEL - CHAMP	484,00	0,00	1
15/12/2016	CONTENEURS ENTERRES	13 590,00	0,00	20
16/12/2016	ENROBE DECHETTERIE CREATION RAMPE PRALO	6 239,40	0,00	20
16/12/2016	CONTENERS SEMI ENTERRES LA TANIA	624,00	0,00	10
16/12/2016	ENROBE DECHETTERIE CREATION RAMPE PRALO	1 941,60	0,00	20
21/12/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	3 779,54	0,00	10
21/12/2016	AMENAGEMENT LOCAUX CARREY	663,60	0,00	10
22/12/2016	DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE	13 884,00	0,00	2
22/12/2016	REFECTION RESEAUX SANITAIRES	4 065,79	0,00	10
Divers				
04/03/2016	ETUDE OPTIMISATION COLLECTE	13 140,00	0,00	2
TOTAL GENERAL		781 334,22	0,00	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
03/03/2016	CAMION RENAULT 2737 TE 73	21 879,48	7	21 879,48	0,00	600,00	600,00
TOTAL GENERAL		21 879,48					600,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	600,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	13 226 800,60
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes
(2) Les informations seront extraites de PRESAGE
(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(**) Hors dépenses d'assistance technique
(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

COM COM VAL VANOISE TARENTOISE	CA	2016
---------------------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C+D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 13 226 800,60
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEAISE	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part d'investissement.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale.

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible.

- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N.

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
SAVOIE VIVANTE	150.00€	PARTICIPATION 2015
Etat		
TRESORERIE BSM	1 250.00€	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT 2015
Autres		
COMITE BASSIN EMPLOI	1 500.00€	PARTICIPATION 2015
COMITE DE SKI DE SAVOIE	16 107.00€	PARTICIPATION 2015
LE DOME THEATRE	5 000.00€	PARTICIPATION 2015
ALBERTVILLE TARENTEISE EXPANSION	1 280.00€	PARTICIPATION 2015
Personnes de droit public		
Associations		
ADMR DE BOZEL	75 000.00€	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT 2015
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAN	800.00€	PARTICIPATION 2015
Départements		
APTV	25 000.00€	PARTICIPATION SCOT
APTV	35 000.00€	PARTICIPATION 2015
Communes		
MAIRIE DE BOZEL	28 000.00€	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT 2015
MOUTIERS	16 000.00€	CHALET DU VOYAGEUR
MOUTIERS	30 000.00€	CENTRE HEBERGEMENT D'URGENCE
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
AGENT COMPTABLE	25 109.00€	PARTICIPATION EPS/ACTIVITE PEDA/ASSO SPO
SIVOM DE MOUTIERS	155 000.00€	PARTICIPATION ECOLE DE MUSIQUE
SMITOM	107 394.00€	PARTICIPATION ISDI
SMITOM	1 302 776.00€	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT SMITOM
SMITOM	89 830.00€	PARTICIPATION EMPRUNT
TOTAL GENERAL	1 915 196,00	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	
IV	C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS A TEMPS PARTIEL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	0	0	8	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL	A	2	0	0	2	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	2	0	0	2	0	0	0
REDACTEUR	B	1	0	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 CLASSE	C	1	0	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2ème CLASSE	C	2	0	0	2	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		27	0	0	27	0	0	0
INGENIEUR	A	1	0	0	1	0	0	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	2	0	0	2	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 1 CLASSE	C	4	0	0	4	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE DE 2 CLASSE	C	13	0	0	13	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 CLASSE	C	1	0	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	3	0	0	3	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	0	0	3	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		21	0	0	21	0	0	0
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	4	0	0	4	0	0	0
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS PRINCIPAL	B	1	0	0	1	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 1 CLASSE	C	6	0	0	6	0	0	0
AGENT SOCIAL DE 2 CLASSE	C	10	0	0	10	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		8	0	0	8	0	0	0
PUERICULTRICE	A	1	0	0	1	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 1 CLASSE	C	4	0	0	4	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE 2 CLASSE	C	3	0	0	3	0	0	0
FILIERE ANIMATION (f)		5	4	0	9	0	0	0
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	0	0	1	0	0	0

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	IV C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT ANIMATION 2 CLASSE	C	3	4	7	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		69	4	73	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/79/005/02/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires délégués : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 = 0,4).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
--------------------------------	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	IV C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)	A	ADM		0,00		
RESPONSABLE FINANCES				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
APTV	01/01/2014	Sans fiscalité propre	60 000,00
SMITOM	01/01/2014	Sans fiscalité propre	1 500 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2016
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COM COM VAL VANOISE TARENDAISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENDAISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 308 499,84	2 585 953,03	28 321,78	694 225,03
RECETTES	3 225 999,84	1 466 110,77	67 591,69	1 692 297,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 150 626,01	11 454 561,85	0,00	2 696 064,16
RECETTES	14 233 126,01	14 820 502,61	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGET SPANC (1)

BUDGET : BUDGET SPANC N°SIRET : 20004079800023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 000,00	2 800,00	0,00	2 200,00
RECETTES	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements

2 - TRANSPORT SCOLAIRE (1)

BUDGET : TRANSPORT SCOLAIRE N°SIRET : 20004079800031				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 358 615,73	1 048 852,20	38 400,09	271 363,44
RECETTES	1 358 615,73	1 430 517,15	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 308 499,84	2 585 953,03	28 321,78	694 225,03
RECETTES	3 225 999,84	1 466 110,77	67 591,69	1 692 297,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 514 241,74	12 506 214,05	38 400,09	2 969 627,60
RECETTES	15 596 741,74	16 251 019,76	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 822 741,58	15 092 167,08	66 721,87	3 663 852,63
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 822 741,58	17 717 130,53	67 591,69	1 038 019,36

(1) Y compris les rattachements

COM COM VAL VANOISE TARENTEISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE TARENTEISE	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

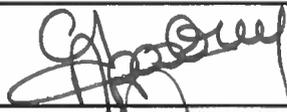
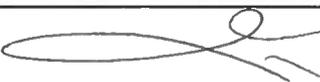
Présenté par le Président,
A Bozel, le 22/05/2017
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Bozel, le 22/05/2017

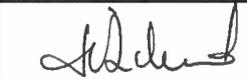
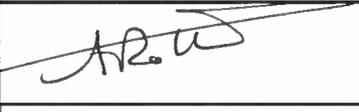
Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES : Pour : 15
 Contre : -
 Abstention : -

Date de convocation : 19/05/2017

Stéphane AMIEZ	
Jenny APPOLONIA	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Gilbert BLANC TAILLEUR	
Philippe BOUCHED'HOMME	
Guillaume BRILAND	
Thierry CARROZ	
Laurette COSTES	
Armand FAVRE	
Bernard FRONT	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Hélène MADEC	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Jean Baptiste MARTINOT	
Thierry MONIN	
Philippe MUGNIER	
Patrick MUGNIER	
Rémy OLLIVIER	
Yves PACCALET	
Sylvain PULCINI	
Josette RICHARD	
Armelle ROLLAND	
Sandra ROSSI	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
René RUFFIER LANCHE	
Michèle SCHILTE	
Florence SURELLE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/05/2017 et de la publication le 24/05/2017.

A Bozel, le 22/05/2017